

METTRE EN PLACE UNE FONCTION ACTUARIELLE UTILE ET EFFICACE

Positionnement et mise en oeuvre de la fonction actuarielle dans Solva 2

1 JOUR, 7 HEURES

FINANCE / SOLVABILITÉ II

CODE : AFI02

Objectifs de la formation

Positionner la fonction actuarielle dans l'organisation et dans le dispositif Solvabilité 2

Déployer la fonction actuarielle au sein du système de gouvernance

Émettre des avis sur les rapports à fournir (provision, qualités des données, souscription, réassurance, etc.)

Animée par

- **AUBIN Benjamin**
Consultant Senior,
ACTUELIA
- **BRESSON Diane**
Actuaire,
ACTUELIA
- **ANSELME DE LAMAZE Louis**
Consultant Senior Manager,
ACTUELIA

Public concernés

- Directions Générales ; Directions et Responsables Financiers ; Directions et Responsables des Risques ; Directions et Responsables Technique ; Directions et Responsables de la Conformité ; Directions et Responsables du Contrôle interne ; Actuaires ; Directions de l'actuariat

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire
-

Tarifs

- Promotion estivale - L'Argus de l'assurance Formations : 895,50 €HT
 - Tarif général : 995,00 €HT
-

LA FONCTION ACTUARIELLE DANS LE CONTEXTE SOLVABILITE II

Repérer le positionnement de la fonction actuarielle au sein de structures organisationnelles

- Repérer le positionnement et les interactions de la fonction actuarielle avec les autres fonctions
 - Appréhender le principe de proportionnalité au regard du système de gouvernance
 - Connaître les exigences générales en matière de gouvernance
 - Connaître et prévenir le contrôle du système de gouvernance
-

Respecter les droits et les devoirs de la fonction actuarielle

- Connaître les droits de la fonction clé et leur bon usage
 - Connaître les devoirs de la fonction clé
-

Prévenir les risques liés à la fonction actuarielle

- Contribuer à la production des politiques écrites
 - Participer au système de gestion des risques de l'entreprise
-

LA MISE EN PLACE OPÉRATIONNELLE DE LA FONCTION ACTUARIELLE

Les provisions techniques : entre réalisation et contrôle

- Enjeux, Back-Testing, Estimation de l'incertitude, etc.
-

Appréciation de la qualité des données

- Comprendre les critères de l'évaluation
 - Déterminer le niveau de granularités des analyses
-

Émettre l'avis sur la politique de souscription

- Enjeux, méthodes et granularités, forme de l'avis
-

Émettre l'avis sur la politique de réassurance

- Enjeux, méthodes et granularités, forme de l'avis
-

Préparer le rapport de la fonction actuarielle

- Un rapport technique, destiné à l'AMSB
 - Quelques bonnes pratiques
-

Bilan sur les premières remises de rapport

- Aperçu sur les premières remises
-

Dates

Paris Classe virtuelle

15/09/2021 02/11/2021

13/12/2021

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la

formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.